



LES HORAIRES

Le CSAPA Le Tempo vous accueille:

Du lundi au jeudi :

8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

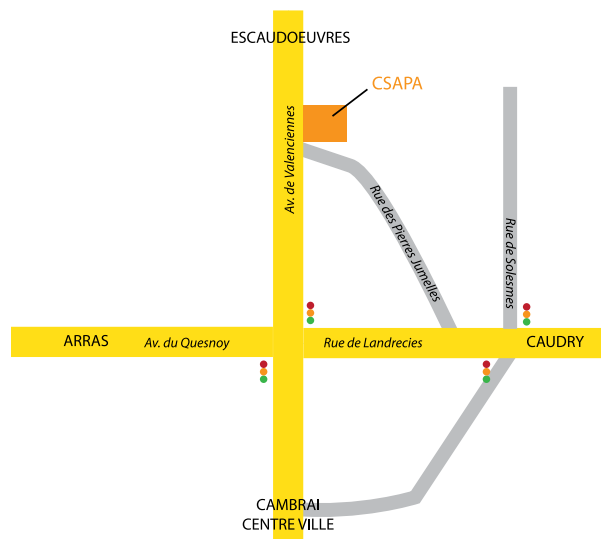
Vendredi :

8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h30

Fermé les dimanches et jours fériés



ACCÈS



CSAPA

44 avenue de Valenciennes

59400 Cambrai

Téléphone : 03 27 37 27 79

Fax : 03 27 83 00 60

Le CSAPA est une structure faisant partie du Pôle d'Addictologie du CH de Le Cateau-Cambrésis.



Centre
Hospitalier
Le Cateau-Cambrésis

28 boulevard Paturle

59360 Le Cateau-Cambrésis

Standard : 03 27 84 66 66

Département communication - Février 2014



Centre
Hospitalier
Le Cateau-Cambrésis

**CENTRE DE
SOINS
ACCOMPAGNEMENT
PRÉVENTION EN
ADDICTOLOGIE**





PRÉSENTATION

Le **CSAPA** est un lieu d'écoute, d'orientation pour toutes les personnes confrontées à une problématique d'addiction.

La prise en charge est **anonyme** et **gratuite**.

L'équipe est composée de :

- Un chef de pôle
- Un médecin
- Un cadre de santé
- Une psychologue
- Une infirmière
- Une éducatrice spécialisée
- Une assistante sociale
- Une secrétaire médicale
- Un agent de service hospitalier



NOS MISSIONS

DANS LE CADRE DE VOTRE PRISE EN CHARGE, NOUS VOUS PROPOSONS :

- Un **accueil** individualisé et chaleureux
- Une **information complète** (au sujet des addictions, de la réduction des risques...etc)
- Une **évaluation** médicale, paramédicale, sociale psychologique
- Une **prise en charge** médicale, paramédicale, psychologique, sociale et éducative à l'appui d'un contrat de soins établi en fonction des besoins
- Une **orientation** adaptée en interne ou en externe (autres structures)
- Des **activités thérapeutiques** collectives (groupe de prévention et ateliers à thèmes)
- Un **accompagnement** de l'entourage individuel, en couple ou en famille
- En fonction des besoins, **dépistage** des sérologies hépatites, VIH



LE TRAITEMENT

LE TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS: LA MÉTHADONE

- Délivrer les traitements de substitution pour les patients : une période d'initialisation, un suivi régulier les premiers mois de traitement et l'accompagnement lors des rechutes éventuelles
- Assurer une délivrance quotidiennement par l'infirmier (sauf dimanche et jours fériés).
- Réévaluer la fréquence de délivrance au fur et à mesure de la prise en charge
- La délivrance est ponctuée d'exams complémentaires, en fonction des besoins: bilans sanguins et analyses d'urines et biologiques recherchant les résidus de consommation
- Mettre en place un relais ville, une fois le patient stabilisé dans ses consommations d'opiacés

